



SAINT-LYPHARD

# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

2023/2026

GRANDIR  
S'ÉPANOUIR  
DÉCOUVRIR  
S'OUVRIR AUX AUTRES



# SOMMAIRE



---

**PAGE 03**

ÉDITORIAL

---

**PAGE 05**

DIAGNOSTIC DU  
TERRITOIRE

- Contexte géographique et démographique
- Les équipements
  - Les établissements scolaires*
  - Les structures Petite Enfance et Enfance*
  - La structure Jeunesse*
  - Les structures de proximité*

---

**PAGE 12**

LE PROJET ÉDUCATIF  
DU TERRITOIRE

- Les axes de développement
- Les acteurs mobilisés
- Articulation du PEDT avec les autres leviers éducatifs

---

**PAGE 30**

EVALUATION DU PEDT

---

---

*Document réalisé en interne par les services de la mairie de Saint-Lyphard © juin 2023*  
*Crédits photos : service communication et Droits réservés.*  
**Toutes les images proviennent d'activités  
PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE  
réalisées à Saint-Lyphard avec les structures  
partenaires.**

---

# PILOTAGE DU PEDT



## 1. Le maire : Claude BODET

2. L'adjoint à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse, Robin BERCEGEAY

## Les membres de la Commission Enfance et Jeunesse

3. L'adjointe aux Affaires sociales et à la Petite Enfance, Dominique GOULENE HENRY

4. La Conseillère déléguée aux Affaires sociales, Nolwenn JOSSO

5. Claudia LEGAL, Conseillère municipale

6. Caroline DELAROCHE, Conseillère municipale

7. Pauline MORANTON, Conseillère municipale

8. Emmanuelle GUÉNO, Conseillère municipale

9. Véronique GUIHENEUF, Directrice Enfance Jeunesse et Sports

## Les structures ressources :

10. Le multi-accueil LES FARFADETS

11. Le Relais Petite Enfance - RPE

12. L'Accueil de Loisirs (ALSH) LA RIBAMBELLE

13. L'espace jeune Caban'Ados

## ÉLU RÉFÉRENT : Robin BERCEGEAY

Adjoint à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse

robin.bercegeay@mairie-saint-lyphard.fr

02 40 91 41 08

## RESPONSABLE DU SERVICE : Véronique GUIHENEUF

Directrice Enfance et Jeunesse et Sports

veronique.guiheneuf@mairie-saint-lyphard.fr

Tel : 06 88 34 51 58

## Mairie de Saint-Lyphard

1 rue de Kerio 44410 Saint-Lyphard

## PUBLICS CONCERNÉS :

Enfants de 3 mois à 18 ans

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Avec le Ministère de l'Éducation Nationale, La DRDJSCS, la CAF, le Département de Loire-Atlantique et Harmonie Mutuelle



VILLE DE SAINT-LYPHARD

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE



## ÉDITORIAL

« *Apprendre dans de bonnes conditions, grandir et s'épanouir dans sa ville* », c'est ce que nous voulons permettre à chaque enfant lyphardais. L'intérêt de l'enfant occupe le coeur de nos priorités car s'y jouent leur avenir, celui de notre ville et celui de notre société.

Nous avons décidé d'engager depuis maintenant 3 ans la mise en place d'une politique locale éducative ambitieuse, visant à favoriser la réussite de chaque enfant lyphardais, tout en installant un dialogue et un travail de fond avec l'ensemble des acteurs qui composent la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, représentants de l'Éducation nationale, animateurs, partenaires associatifs), tout en installant un dialogue et un travail de fond avec l'ensemble des acteurs qui composent la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, représentants de l'Éducation nationale, animateurs, partenaires associatifs).

Ce projet éducatif territorial (PEDT) a été élaboré en co-construction avec tous ces acteurs qui interviennent auprès de l'enfant, et en collaboration avec tous les services municipaux qui prennent part au quotidien des enfants (éducation, enfance, jeunesse, culture, sports, CCAS). Il vient formaliser la démarche globale impulsée par la ville et la mise en place d'un cadre cohérent qui offre un panel très riche d'activités aux enfants.

Nous continuerons à mettre l'accent sur les activités culturelles et sportives à l'école, en centre de loisirs... - formidables outils d'émancipation et de développement individuel, mais aussi d'ouverture vers l'autre et de lutte contre les inégalités sociales tout en veillant à l'instauration ou le renforcement de liens intergénérationnels.

Nous sommes fiers d'accompagner quotidiennement et durablement les enfants lyphardais afin de leur permettre de réussir et de s'épanouir. Notre engagement se poursuit en ce sens et doit permettre de construire, ensemble leur devenir.

*Claude Bodet*

# PILOTAGE DU PROJET

LE PILOTAGE ET LA COORDINATION SONT INCONTOURNABLES POUR LA RÉUSSITE DU PROJET

## TERRITOIRE ET PUBLICS

Territoire du PEDT : COMMUNE DE SAINT-LYPHARD

*Public concerné* : petite enfance, enfance et jeunesse

*Nombre total d'enfants* : 1311     *Tranche d'âge* : 0-19ans  
*Niveau maternelle* : 157     *Niveau élémentaire* : 380     *Niveau secondaire* : 238  
*Autres* : 536

Nom et prénom du correspondant : élu(e) référent(e) Robin BERCEGEAY  
Fonction : Adjoint Education Enfance Jeunesse  
Adresse : Mairie 1 rue de kerio 44410 SAINT LYPHARD  
Adresse électronique : [robin.bercegeay@mairie-saint-lyphard.fr](mailto:robin.bercegeay@mairie-saint-lyphard.fr)

## STRUCTURE DE PILOTAGE : MAIRIE DE SAINT LYPHARD

*Rôles et attribution de la structure de pilotage* :

- Définir le périmètre d'action,
- Identifier les besoins en fonction des caractéristiques du public,
- Définir les priorités communes en matière d'éducation, enfance et jeunesse
- Analyser les ressources du territoire,
- Structurer l'offre périscolaire : cibler le public, les ressources humaines et techniques mobilisées et les activités prévues,
- Prévoir les modalités d'évaluation.

## COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE

Elus municipaux, responsables des structures petite enfance, enfance, jeunesse

## MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE

(mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc.) :

- Commission Enfance jeunesse qui se réunit 5 fois / an
- Temps de concertation avec les responsables enfance/jeunesse 8 fois par an
- Commission petite enfance 3 fois par an
- Commission restauration scolaire qui se réunit 5 fois par an
- Concertation monde scolaire (équipe enseignante + asso parents d'élèves) 3 fois par an

## COORDINATION TECHNIQUE DU PROJET

Nom et prénom du coordinateur : Véronique GUIHENEUF  
Fonction : Directrice Enfance jeunesse et sports  
Adresse : mairie 1 rue de kerio 44410 SAINT LYPHARD  
Téléphone : 06.88.34.51.58  
Adresse électronique : [veronique.guiheneuf@mairie-saint-lyphard.fr](mailto:veronique.guiheneuf@mairie-saint-lyphard.fr)

# 01 DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Un développement démographique qui se poursuit

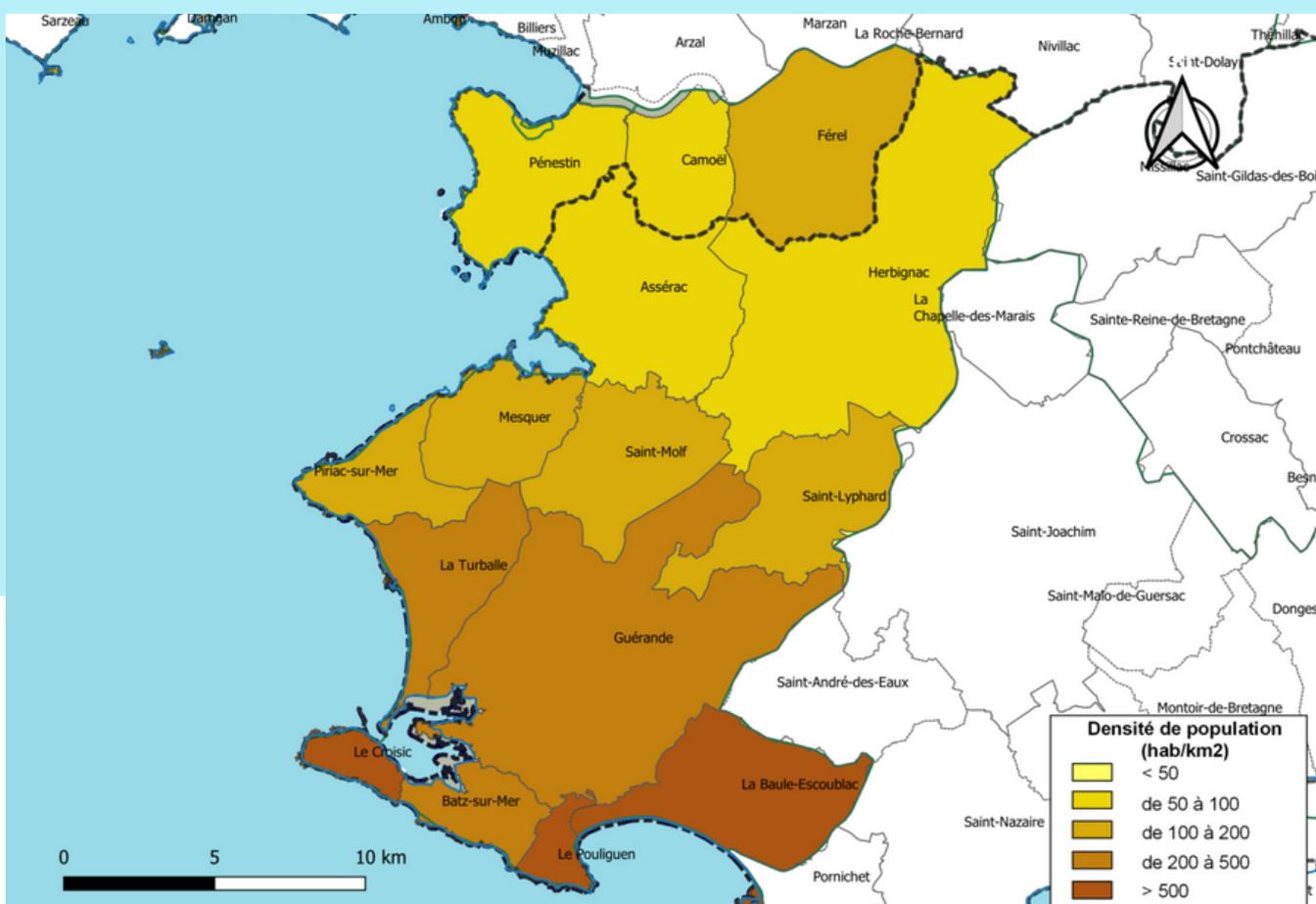
## Un territoire jeune et dynamique...

La commune de Saint-Lyphard est une commune rurale de près de 5500 habitants à vocation résidentielle, dans l'aire de rayonnement des principaux pôles d'emploi de la région nazairienne que sont Saint-Nazaire, Guérande et La Baule, tous situés dans la bande littorale.

Saint-Lyphard fait partie de la Communauté d'Agglomération CAP ATLANTIQUE qui regroupe douze communes de la Presqu'île Guérandaise et trois communes du Morbihan.

À travers son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune dispose de réserves foncières qui lui permettent d'accueillir de nouvelles familles.

La démographie y est croissante : hausse de 10 % prévue d'ici 2030.



Carte des densités de population (millésimée 2016) des communes de la communauté d'agglomération Cap Atlantique.  
Source wikipédia - Validation par Cap Atlantique/Septembre 2020



## POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES

| Population par tranches d'âges |      |      |      |      |      |      |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|
|                                | 2008 | %    | 2013 | %    | 2019 | %    |
| Ensemble                       | 4203 | 100  | 4882 | 100  | 4817 | 100  |
| 0-14 ans                       | 1002 | 23,8 | 1037 | 23,1 | 1014 | 21,1 |
| 15 - 29 ans                    | 621  | 14,8 | 613  | 13,7 | 660  | 13,7 |
| 30 à 44 ans                    | 1017 | 24,2 | 1015 | 22,6 | 936  | 19,4 |
| 45 à 59 ans                    | 891  | 21,2 | 915  | 20,4 | 1020 | 21,2 |
| 60 à 74 ans                    | 468  | 11,1 | 631  | 14,1 | 818  | 17   |
| 75 ans et +                    | 203  | 4,8  | 271  | 6    | 369  | 7,7  |

Sources : INSEE, RP2008, RP2013, RP 2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

- 21 % de la population de Saint-Lyphard a moins de 14 ans
- 1311 jeunes de moins de 18 ans vivent dans la commune (contre 1236 en 2007)
- 821 familles ont des enfants soit 44 % des ménages de la commune

# Les équipements



**La commune de Saint-Lyphard compte de nombreux équipements sportifs à la disposition tant des associations que des établissements scolaires.**

- un complexe sportif de type COSEC (Complexe Sportif Évolutif Couvert), comportant deux grandes salles (tennis, basket, handball, volley, badminton, karaté, etc.)
- deux terrains de football,
- des courts de tennis,
- un terrain multisports extérieur,
- un pumptrack,
- un parcours de santé,
- un refuge LPO municipal
- un parcours d'orientation,
- une zone d'activités de loisirs...

La collectivité est également équipée :

- d'une salle de spectacle et de projections, l'Espace culturel Ste-Anne.
- de la Maison Félix à disposition des associations
- d'une salle polyvalente "L'Espace des Coulines" pour séminaires, réceptions, mariages,... et activités Petite enfance , Enfance et Jeunesse.

Saint-Lyphard compte quatre établissements scolaires (2 publics, 2 privés) pour 849 élèves scolarisés dans le 1er degré (année 2022-2023, avec la Madeleine et ses villages).



# Les équipements

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### Groupe scolaire public

#### "Les Roselières"

Rue des Chênes, 44410 Saint-Lyphard

Horaires\* : 8h45/11h45 et 13h15/16h15

**Effectif 2022/2023 : 236 élèves**

- Maternelle : 96 élèves
- Élémentaire : 140 élèves



### Groupe scolaire public

#### "Jean de La Fontaine"

Horaires\* : 8h45/11h45 et 13h30/16h30

1 rue Pierre de Coubertin, La Madeleine, 44410 Saint-Lyphard

**Effectif 2022/2023 : 270 élèves**

- Maternelle : 92 élèves
- Élémentaire : 178 élèves

### Ecole privée Sainte-Anne

Horaires\* : 8h45/12h15 et 13h45/16h30

12 rue de Bretagne, 44410 Saint-Lyphard

**Effectif 2022/2023 : 179 élèves**

- Maternelle : 70 élèves
- Élémentaire : 109 élèves



### Ecole privée "Saint-Joseph"

Horaires\* : 8h35/12h et 13h45/16h35

7 rue des Dolmen, La Madeleine, 44350 Guérande

**Effectif 2020/2021 : 164 élèves**

- Maternelles : 73 élèves
- Elémentaires : 91 élèves

-----  
\*Horaires sur une semaine de 4 jours.

# Les équipements

## LES STRUCTURES PETITE ENFANCE ET ENFANCE

*Ces équipements sont déclarés et agréés par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale*



**Le multi-accueil "Les Farfadets"** est situé rue des Chênes. Il propose 22 places de 0 à 4 ans -jusqu'à 6 ans pour les personnes en situation de handicap. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30 (mercredi 18h).

**Le Relais Petite Enfance (RPE)** intercommunal propose également aux tout-petits, dans un but à la fois ludique et pédagogique, un grand nombre d'activités, d'animations et d'apprentissage (yoga, musique, jardinage, lecture...).

L'offre est complétée par 35 assistantes maternelles en activité sur St-Lyphard.

**L'espace "LA RIBAMBELLE"**, situé 28 rue des Chênes, prend en charge les enfants de 3 à 12 ans sur le temps extra-scolaire et périscolaire.

Une équipe composée d'une directrice et de six animateurs en charge de l'encadrement et de l'animation pour cette tranche d'âge.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h. Comme pour les plus petits, le but est d'offrir des activités ludiques et pédagogiques.

**Le lieu d'accueil enfant parent "Les Mots doux"**

Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles. Lieu d'éveil, de socialisation et d'échanges ouvert à tous. 3 matinées par semaine sur le territoire Cap'Atlantique.



## LA STRUCTURE JEUNESSE

Cet équipement est une délégation de service public déclarée et agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale



### L'équipe de l'UFCV « Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs »

est composée d'une directrice, d'un directeur adjoint et d'un animateur. Ils assurent l'encadrement des 10 - 17 ans.

Le lien avec la commune est réalisé par la signature d'une convention avec l'association, signée jusqu'au 31 décembre 2023 (délégation de service public).

Situé lui-aussi rue des Chênes, ce local des jeunes est un lieu de rencontre, d'échanges et d'écoute pour les 10 -13 ans (club juniors) et les 14 - 17 ans (espacejeunes).

Un programme riche et varié y est proposé toute l'année, favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes.

La structure est ouverte :

- *sur le temps scolaire* : les mercredi et samedi de 14h à 18h, et le vendredi de 16h30 à 19h. Un projet passerelle entre l'enfance et la jeunesse est proposé le mercredi matin de 10h à 12h (une fois pas mois).

- *en période de vacances scolaires* : du lundi au vendredi de 10h à 18h.



### Des permanences ponctuelles y sont organisées

La Mission locale de la Presqu'île Guérandaise un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé. Un conseiller de la Mission locale de la Presqu'île Guérandaise vous aide dans l'élaboration de vos projets, votre recherche d'emploi, de formation, et l'accès à vos droits.

# Les équipements

## LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ



Exceptés le RPE et le service périscolaire situé à la Madeleine (géré par la mairie de Guérande), les trois structures petite enfance/enfance/jeunesse et la Résidence la Brière (Ehpad) sont situés dans la même rue, facilitant ainsi les échanges intergénérationnels.

Nous avons également :

- à proximité, et desservis par la ligne de bus n°2 : les écoles, le restaurant scolaire, l'Espace Culturel Ste-Anne, le terrain multisports, le stade de football n°1,
- non-loin : la zone d'activités de loisirs, le complexe sportif de La Vinière, un parcours d'orientation et un Pumptrack,

Enfin, rappelons qu'une activité multisports, les mercredis et jeudis, est assurée par le Conseil Départemental. Elle permet, dès l'âge de 7 ans, de découvrir de nombreux sports, notamment à travers la création d'une école de glisse le mercredi matin. Ce qui facilite l'éveil et l'épanouissement des enfants.



# 02 LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

## 02-1 LES AXES DE DÉVELOPPEMENT



# 1- Proposer une offre éducative qui réponde aux besoins des jeunes et des familles

## OBJECTIFS :



**Toucher** le plus grand nombre de personnes (3 mois à 18 ans).

**Encourager et soutenir** le développement de l'enfant en l'aidant dans sa socialisation.

**Développer** l'autonomie de chaque personne et l'amener à se responsabiliser.

**Connaître** son lieu de vie et faire de son territoire un espace éducatif global.

**Multiplier** les activités intergénérationnelles.

**S'initier** à de nouvelles activités sportives novatrices, aux arts visuels, à la lecture, au théâtre, à la danse, au cinéma...

**Mettre** en cohérence le PEDT avec les différents partenaires locaux et institutionnels.



## 2- Proposer une offre éducative accessible à tous

### OBJECTIFS :



**Permettre** un accueil adapté aux besoins des familles.

**Proposer** des solutions qui permettront aux enfants des villages de participer aux activités proposées.

**Rendre** possibles et accessibles toutes les activités proposées aux personnes en situation de handicap, au même titre que nos Etablissements Recevant du Public (E.R.P.).

**Proposer** une politique tarifaire appropriée.

**Simplifier** les démarches administratives et développer la communication et l'information.



# 3- Proposer une offre éducative qui implique et valorise les enfants et les jeunes

## OBJECTIFS :



**Appréhender** et être à l'écoute de chacun pour lui permettre de s'affirmer.

**Valoriser** la citoyenneté en encourageant les actions individuelles et collectives dans le respect de chacun.

**Aider** chaque acteur à être à l'écoute l'un de l'autre et ainsi développer le vivre-ensemble.

**Accompagner** l'enfant tout au long de son développement et l'aider à se projeter.

**Prendre en compte** les enjeux du développement durable.



# 4- Proposer une offre éducative coordonnée et articulée

## OBJECTIFS :



**Assurer** une continuité éducative et une cohérence entre les temps et espaces des enfants et des jeunes (périscolaire, extrascolaire, scolaire).

**Coordonner** les actions avec le tissu associatif, les services de la mairie, les élus et les parents.

**Développer** des actions de mutualisation avec les diverses structures Enfance et Jeunesse du territoire.

**Informier, former et prévenir** chacun sur les risques encourus dans les domaines de la santé, de la sécurité...

**Soutenir et accompagner** les familles dans leur fonction parentale.



# Les acteurs mobilisés pour la mise en œuvre du projet

## LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale)
- Inspection académique, direction d'école, enseignants
- SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)
- Département de Loire-Atlantique, Principaux et proviseurs de collèges, animation sportive départementale
- Communauté d'agglomération de Cap Atlantique : transport, gestion d'équipements sportifs et culturels, CISP, -- coordinateurs CTG
- Caisse d'allocations Familiales 44
- Mission locale de la presqu'île Guérandaise
- Parc National de Brière
- Conservatoire La Baule-Guérande

## PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- UFCV partenaire jeunesse
- Groupe Vyv gestion du multi-accueil
- CCAS
- Associations sportives
- Associations culturelles et artistiques
- Associations environnementales (CPIE, LPO...)
- Associations de parents d'élèves
- Association de loisirs et d'éducation : association PEP Atlantique Anjou (LAEP, Spot 15-25ans)
- Association de soutien au public (maison des adolescents, la passerelle, association d'aide à la parentalité, d'accès aux droits...)
- Ehpad de la commune
- Centre Hospitalier spécialisé Jean de Dieu (inclusion)

## SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

- Direction Enfance Jeunesse Sports
- Service culturel
- Service communication
- Service vie associative et évènementiel
- Police municipale
- Services techniques (espaces verts)
- CCAS

## LA PLACE DES PARENTS

*Existant :*

- Concertation avec les associations de parents élèves pour les questions scolaires, périscolaires et restauration municipale
- Publication PEDT sur site internet, portail famille,
- Informations régulières sur les vitrines des écoles, portail famille...
- Organisation de portes ouvertes pour les maternelles
- Développement d'activités parent-enfant sur les activités péri et extrascolaires

*Perspectives :*

- Maintien des actions existantes
- Développer de l'action parent-enfant sur les temps périscolaires
- Organisation de temps d'accueil et de visite de locaux pour toute nouvelle inscription

## COMMUNICATION DU Pedt ET DE SES ACTIONS

*Existant :*

- Site internet
- Portail famille
- Vitrine structure enfance jeunesse
- Version papier disponible aux secrétariats des structures

*Perspectives :*

- Site internet
- Portail famille
- Vitrine structure enfance jeunesse
- Version papier disponible aux secrétariats des structures



# 02 LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

## 02-2 ARTICULATION DU PEDT ET DES AUTRES LEVIERS ÉDUCATIFS SUR LE TERRITOIRE



# PEDT et autres leviers éducatifs sur le territoire

## **PEDT ET LES AUTRES PROGRAMMES, DISPOSITIFS, OU INSTANCES ÉDUCATIFS SUR NOTRE TERRITOIRE**

*Existant :*

- Label Villes et villages fleuris
- Label Station verte de vacances
- Stratégie intercommunale de délinquance (CISPD)
- Programme Alimentaire Territorial intercommunal
- La commune de St Lyphard ne dispose pas de PEL, CLAS... Cependant, à travers ce PEDT, La Ville de St Lyphard affiche une ambition éducative et partenariale forte

*Perspectives :*

Consolider l'existant et rester ouvert à toute autre perspective

## **PEDT ET LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)**

*Existant :*

- Articulation permanente dans la conduite et l'animation des politiques petite enfance, enfance, jeunesse

*Perspectives :*

La CTG vient de passer à l'échelle intercommunale, la commune de Saint-Lyphard s'engage pleinement dans les thématiques et notamment la parentalité, nous participons à l'ensemble des rencontres, ateliers, comités de pilotages intercommunaux.

## **PEDT ET PROJET(S) D'ÉCOLE(S) PUBLIQUES ET PRIVÉES**

*Existant :*

- Les partenariats avec les écoles publiques et privées (du bourg et du village de la madeleine) sont récents et à développer
- La ville de Saint Lyphard participe aux conseils d'écoles, fêtes d'écoles, portes ouvertes...
- Temps de passerelles entre multi-accueil et école
- Visite des structures périscolaires pendant la porte ouverte de l'école
- Proposition de spectacles, séances de cinéma
- Mise à disposition de salles et équipements sportifs
- Projet « environnement et patrimoine » proposé à chaque école
- Financement de séances de piscine, voile
- Travail en collaboration très étroite entre le péri-scolaire et scolaire (harmonisation règles de vie, cahier de classe péri-scolaire...)
- Continuité des personnels municipaux sur tous les temps

*Perspectives :*

- Maintien de l'existant
- Développer la dimension éco-citoyenne, parcours civique, connaissance du patrimoine local.

**PARCOURS ÉDUCATIFS (PEAC, PARCOURS CITOYEN, PARCOURS SANTÉ, PARCOURS AVENIR)**

*Existant :*

- *Culture* : concertation avec les enseignants pour proposer des séances de spectacles, visite de l'espace culturel
- *Environnement* : Concertation avec les enseignants sur le projet d'année (travail en amont en classe avant de participer au projet municipal)
- *Prévention* : intervention du policier municipal, pompier sur les conduites à risques, gestes de premiers secours, permis vélo
- *Sport* : valorisation de Parcours d'orientation, Equipements de sports innovants (pumptrack), parcours pédestre ludique (numérique), accès au sport nautique : natation et voile

*Perspectives :*

- Maintenir et consolider les actions existantes

**EDUCATION CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**

*Existant :*

- Intervention d'élus ou de personnes ressources en classe avant de participer aux cérémonies du 11 novembre ...
- Visite de la mairie

*Perspectives :*

- Mise en place d'un Conseil Municipal d'enfant en partenariat avec les établissements scolaires

**PRISE EN COMPTE DU HANDICAP**

*Existant :*

- Financement de poste d'AESH sur les pauses méridiennes
- Formation du personnel péri-scolaire
- Partenariat important avec le Centre Jean de Dieu du Croisic autour d'activités et de temps partagés
- Prise en compte des PAI sur l'ensemble des temps péri-scolaires et scolaires

*Perspectives :*

- Maintenir et consolider les actions existantes
- Pouvoir financer du poste de référent inclusion sur les temps extra scolaire
- Formation du personnel

## PEDT ET PUBLICS ADOLESCENTS

*Existant :*

- Mise en place d'un service jeunesse 10 - 17ans (accueil informel, programme d'activités, sorties, séjours, projet d'autofinancement, évènementiel, animation hors les murs...)
- Animation d'activités passerelles (7/13ans) le mercredi matin
- Temps d'animation pour les CM sur la pause méridienne 2 fois par semaine (expression, citoyenneté, gestion des émotions, prévention...)
- Temps d'animation 1 fois par semaine au collège public

*Perspectives :*

- Maintenir et consolider les actions existantes
- Développer le aller-vers
- Développer l'axe « orientation professionnelle »
- Développer la mobilité du jeune par les transports en commun

## PEDT ET SÉJOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE)

Quelle(s) prise(s) en compte des séjours dans votre PEDT ?

*Existant :*

- 3 Séjours enfance
- 3 séjours jeunesse
- + séjour en fonction du projet d'autofinancement

*Perspectives :*

- Maintenir et consolider les actions existantes



# 03 LES TEMPS DE L'ENFANT

## 03-1 LES TEMPS SCOLAIRES

| <b>Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés sur une organisation de temps scolaire sur 4 jours :</b><br>Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) : |                                  |  |       |
|--|----------------------------------|--|-------|
| Établissements   | Publics                          | Privés sous contrat                                      | TOTAL |
| Écoles maternelles   |                                  |  |       |
| Écoles élémentaires  |                                  |  |       |
| Écoles primaires (mat+ élém)   | Roselières + Jean de la fontaine | Ste Anne (une partie à St Joseph (La Madeleine/Guérande) | 4     |
| Établissements secondaires   | J. BREL de Guérande              | St J Baptiste de Guérande ou st joseph d'Herbignac       | 3     |



## 03-2 LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

### Les temps périscolaires sur le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi

#### Les temps périscolaires organisés et proposés dans le cadre du PEDT

Le périscolaire développe un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT et vise la continuité et complémentarité éducatives avec les projets des écoles. Ce projet précise les conditions d'accueil, indique les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.

| Créneaux horaires du périscolaire du matin au soir | Nature du temps périscolaire | Lieux et locaux                            | Classes   | Nom Structure Organisatrice | Accueil déclaré en ACM |             |
|--|------------------------------|--|---|-----------------------------|------------------------|-------------|
|  |                              |  |   |                             |                        | o<br>u<br>i |
| 7h15 - 8h45  | Accueil périscolaire         | La Ribambelle et Ecole maternelle ste Anne | Maternelle et élémentaire Ecole Roselières + Ecole Ste Anne | MAIRIE                      |                        | o<br>u<br>i |
| 16h15 - 19h  | Accueil périscolaire         | La Ribambelle et Ecole maternelle ste Anne |   | MAIRIE                      |                        | o<br>u<br>i |

Des conventions sont-elles passées entre la municipalité et les organisateurs d'activités : NON

Taux d'encadrement et qualification des intervenants respectent la réglementation en vigueur: OUI

Des activités périscolaires se déroulent dans des locaux scolaires : OUI

et plus particulièrement dans des salles de classes : OUI

Et si OUI, y a-t-il une charte de bonne utilisation des locaux scolaires? annexe (en cours de rédaction)

Des matériels sont gérés de façon concertée entre scolaire et périscolaire ? OUI : jeux extérieurs, vélos

Comment sont organisés les temps de transition et les transferts entre le scolaire et le périscolaire ?

Un protocole de transfert des enfants est-il rédigé : en cours de rédaction

Comment s'organisent les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) mises en place par les enseignants ? Quelle articulation entre le périscolaire et les APC (contenu, organisation...) ?

Communication entre les équipes enseignantes et périscolaires pour assurer les transitions des enfants et le flux des parents

Commentaires sur l'organisation des temps périscolaires :

- Des temps réguliers d'échanges avec les équipes enseignantes ont lieu
- Mise en place de cahier de cantine par classe
- Procédure de répartition des tâches entre les atsem/enseignants et l'équipe péri-scolaire
- Harmonisation des règles de vie sur la cour (temps scolaire et périscolaire)

## Le mercredi

### Présentation des accueils et des activités éducatives organisés sur la journée du mercredi :

Les accueils collectifs de mineurs développent également un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT. Ce projet précise les conditions d'accueil, les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap.

| Créneaux horaires | Nature du temps périscolaire | Lieux et locaux                                  | Age du public | Nom Structure Organisatrice | Accueil déclaré en ACM |             |
|-------------------|------------------------------|--|---------------|-----------------------------|------------------------|-------------|
| 7h15 - 19h        | Accueil de loisirs           | La Ribambelle et Ecole maternelle des Roselières | 3/11 ans      | MAIRIE                      |                        | o<br>u<br>i |



## 03-3 LES TEMPS EXTRASCOLAIRES

### Les temps extrascolaires organisés et proposés dans le cadre du PEDT

Les accueils de loisirs développent également un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT. Ce projet précise les conditions d'accueil, les activités proposées et leur organisation dans des espaces adaptés, prend en compte les rythmes de l'enfant, les modalités de participation des enfants et des différents acteurs, et s'adapte aux besoins spécifiques de certains enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.

| Jours et créneaux horaires de l'extrascolaire   | Nature du temps périscolaire | Lieux et locaux                                  | Ages des publics | Nom Structure Organisatrice | Accueil déclaré en ACM |             |
|---|------------------------------|--|------------------|-----------------------------|------------------------|-------------|
|   |                              |  |                  |                             |                        |             |
| Du lundi au vendredi<br>7h15 - 19h  | Accueil de loisirs           | La Ribambelle et Ecole maternelle des Roselières | 3/11 ans         | MAIRIE                      |                        | o<br>u<br>i |
| Mercredi et samedi 14h-18h<br>Vendredi 16h15 - 19h<br>+ Vacances : du lundi au vendredi 10h - 18h | Accueil de loisirs jeunesse  | Caban'Ados                                       | 11/17 ans        | Association UFCV            |                        | o<br>u<br>i |

## 03-4 FORMATION DES ACTEURS

Des actions de formation sont-elles intégrées au PEDT ? OUI

*Existant (en cours ou réalisées) :*

- Gestion des enfants en situation de handicap
- Analyse des situations conflictuelles
- Manipulation des extincteurs
- Gestes de premiers secours

+ toute formation demandée par un agent municipal dans la limite de 2 par an

*Perspectives :*

- Développer le plan de formation
- Développer de la formation en intra pour consolider une culture professionnelle commune

# Le Plan Mercredi



Cette démarche innovante va permettre d'apporter une complémentarité éducative aux enfants en :

- **proposant** des activités riches et variées sur le temps du mercredi.

- **fidélisant** les acteurs sur des projets plus ambitieux en relation avec le tissu associatif (associations culturelles et sportives), les partenaires extérieurs (Conseil départemental de Loire atlantique, par exemple) et les services municipaux.

La collectivité prévoit de mettre des personnes référentes par équipe de 4 animateurs minimum (1 pour les moins de 6 ans et 2 pour les plus de 6 ans).

**La Collectivité va consolider l'amplitude horaires du pôle jeunesse et proposer des activités passerelles le mercredi matin avec l'enfance.**

Les activités permettront de développer des échanges diversifiés avec les clubs sportifs, les associations culturelles et les services municipaux.



## Données Générales liées au Plan Mercredi

Nom et Prénom de l' élu(e) référent(e) : Robin Bercegeay  
 fonction : Adjoint Education Enfance Jeunesse adresse électronique :  
[robin.bercegeay@mairie-saint-lyphard.fr](mailto:robin.bercegeay@mairie-saint-lyphard.fr)

Nom Prénom du coordonnateur : Véronique Guiheneuf  
 téléphone : 06.88.34.51.58  
 adresse électronique : [veronique.guiheneuf@mairie-saint-lyphard.fr](mailto:veronique.guiheneuf@mairie-saint-lyphard.fr)

Durée du Plan Mercredi : la convention sera sur la même échéance que celle du PEDT

### ORGANISATION

(cette organisation peut être actualisée annuellement par avenant)

*Tableau de présentation des accueils collectifs de mineurs déclarés à la DSDEN service jeunesse engagement et sports, ouverts le mercredi et inscrits dans le Plan Mercredi (se référer au site caf.fr via le lien ci-dessous)*

*<https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-loire-atlantique/partenaires-locaux/vacances-loisirs/le-plan-mercredi>*

| Nom de l'accueil | Nom de la structure organisatrice | Horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil le mercredi | Adresse complète de l'accueil                                | Tranche d' âges du public accueilli | Numéro dossier Caf (Numéro SIAS) |
|------------------|-----------------------------------|---|--|-------------------------------------|----------------------------------|
| LA RIBAMBELLE    | MAIRIE                            | 7H15 - 19H  | La Ribambelle<br>28 rue des<br>chênes<br>44410<br>St Lyphard | 3/11 ans                            | 44101715950<br>010               |

Nombre de places ouvertes (effectif total déclaré) le mercredi par commune dans les accueils déclarés et inscrits dans le Plan mercredi :

A SAINT LYPHARD

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) : 24

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) : 24

**ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LES ACCUEILS DÉCLARÉS ET INSCRITS DANS LE PLAN MERCREDI**

- X activités artistiques
- X activités scientifiques
- X activités civiques
- X activités numériques
- X activités de découverte de l'environnement
- X activités éco-citoyennes
- X activités physiques et sportives

**PARTENAIRES DES ACCUEILS DÉCLARÉS ET INSCRITS DANS LE PLAN MERCREDI**

- X associations culturelles
- X associations environnementales
- X associations sportives
- équipe enseignante
- X équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)
- structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

**INTERVENANTS DANS LES ACCUEILS DÉCLARÉS (EN PLUS DES ANIMATEURS)**

- X intervenants associatifs rémunérés (ponctuellement)
- X intervenants associatifs bénévoles (ponctuellement)
- intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)
- parents
- enseignants
- X personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.) (ponctuellement)

# 04 EVALUATION DU PEDT

En 2023, une évaluation du PEDT a été effectuée afin d'actualiser ce projet. Les objectifs de cet état des lieux étaient de constater :

- Ce qui était prévu et les écarts avec ce qui a été réalisé totalement, partiellement ou non réalisé ;
- De préconiser une pérennisation, un développement, une réorientation ou un abandon de certains axes et/ou objectifs

*Cette mission, confiée à la responsable service enfance jeunesse & Sports, a été réalisée entre Janvier et juin 2023.*

## **Méthodologie de l'évaluation**

**L'évaluation du dispositif sera annuelle et portera sur les différents axes. Elle sollicitera l'ensemble des acteurs concernés.**

Elle s'appuiera sur des outils permettant de suivre l'évolution des besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles pour adapter au mieux les projets comme, par exemple, des questionnaires de satisfaction distribués aux familles, des bilans quantitatifs et qualitatifs, des réunions régulières avec la commission Enfance et Jeunesse et avec les structures.

## **Les modalités de cette évaluation**

- Une réunion de cadrage en commission enfance jeunesse pour définir les modalités et échéancier de l'évaluation.
- Passation d'un questionnaire à destination des familles (116 réponses)
- Passation d'un questionnaire à destination des partenaires (association de parents d'élèves, enseignants, Relais petite enfance, Multi-accueil, UFCV...)
- Entretien avec les responsables d'établissements scolaires mené par une étudiante en sciences humaines
- Concertation ludique avec les enfants
- Présentation des résultats en comité de pilotage et validation des orientations du futur PEDT
- Organisation d'une rencontre avec les directrices d'établissements scolaires pour échanger sur les futures actions en direction des scolaires

# EVALUATION DES RÉALISATIONS

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui synthétise les réalisations des différents objectifs et actions.

|  |   |   |   |  | Motif/constat/piste d'amélioration  |
|--|---|---|---|--|---|
| <b>Axe 1<br/>Proposer une offre éducative qui réponde aux besoins des jeunes et des familles</b> | Toucher le plus grand nombre de personnes de 3 mois à 25 ans                          |   | x |  | Les 17/25ans sont moins concernés par les structures lyphardaises, lien à développer avec la mission locale |
|  | Encourager et soutenir le développement de l'enfant en l'aidant dans sa socialisation | x |   |  | Activités en collectif, organisation de séjours...  |
|  | Developper l'autonomie de chaque personne et l'amener à se responsabiliser            |   | x |  | Developper la mobilité des jeunes par le transport en commun  |
|  | Multiplier les activités intergénérationnelles  | x |   |  | Mise en place d'activités passerelles avec la petite enfance, l'ehpad, la jeunesse                          |
|  | S'initier à de Nouvelles activités sportives novatrices, aux arts visuels...          | x |   |  | Projets autour du numérique, Ecole de la Glisse au pumptrack, creation du parcours d'orientation...         |
|  | Mettre en coherence le PEDT avec les différents partenaires locaux                    | x |   |  |   |

|         |                       |             |
|---------|-----------------------|-------------|
| Atteint | Partiellement atteint | Non atteint |
|---------|-----------------------|-------------|

|   |   |   |   |  | Motif/constat/piste d'amélioration  |
|---|---|---|---|--|---|
| <b>Axe 2<br/>Proposer une<br/>offer educative<br/>accessible à tous</b> | Permettre un accueil adapté aux besoins des familles avec plus d'amplitudes horaires et calendaires   | x |   |  | Ouverture 51 semaines sur 52 en enfance   |
|   | Proposer des solutions qui permettront aux enfants des villages de participer aux activités proposées | x |   |  | Harmonie tarifaire avec Guérande pour les habitants du village de la madeleine<br>Activités jeunesse sur le village de la madeleine à chaque vacances |
|   | Rendre possible et accessible toutes les activités proposées aux personnes en situation de handicap   |   | x |  | Embauche d'AESH sur les pauses méridiennes<br>Recherche de financement pour un poste d'aesh / referent inclusion sur l'ALSH péri et extrascolaire     |
|   | Proposer une politique tarifaire appropriée   | x |   |  | Mise en place du taux d'effort / protocole d'orientation plus rapide vers le CCAS   |
|   | Simplifier les démarches administratives et développer la communication et l'information              | x |   |  | Creation d'un Portail famille dématérialisé, service de paiement en ligne   |

Atteint

Partiellement atteint

Non atteint

|   |  |   |   |  | Motif/constat/piste d'amélioration   |
|---|--|---|---|--|--|
| <p><b>Axe 3</b><br/> <b>Proposer une offre éducative qui implique et valorise les enfants et les jeunes</b></p> | <p>Appréhender et être à l'écoute de chacun pour lui permettre de s'exprimer</p>                                   | x |   |  | <p>Bilans réguliers avec les enfants, jeux d'expression...</p>   |
|   | <p>Valoriser la citoyenneté en encourageant les actions individuelles et collectives dans le respect de chacun</p> |   | x |  | <p>Le conseil municipal d'enfants sera mis en place en 2024</p>  |
|   | <p>Aider chaque acteur à être à l'écoute de l'autre et ainsi développer le vivre ensemble</p>                      | x |   |  | <p>Partenariat avec le centre hospitalier du Croisic, activités handi sport, projets d'ouverture sur les autres</p>                          |
|   | <p>Accompagner l'enfant tout au long de son développement et l'aider à se projeter</p>                             |   | x |  | <p>Nécessité de travailler sur l'orientation professionnelle pour susciter des ambitions et des envies de découvrir le champ du possible</p> |

Atteint

Partiellement atteint

Non atteint

|  |   |   |   |   | Motif/constat   |
|--|---|---|---|---|---|
| <p><b>Axe 4</b><br/> <b>Proposer une offre éducative coordonnée et articulée</b></p> | Assurer une continuité éducative et une cohérence entre les temps et espaces des enfants et des jeunes (scolaire, péri et extra scolaire) | x |   |   | De grandes améliorations ont été effectuées auprès des écoles élémentaires : mise en place de référent de classe / lien avec les enseignants; nécessité de consolider la démarche pour les élèves des maternelles et sur la passerelle enfance / jeunesse |
|  | Coordonner les actions avec le tissu associatif, les services de la Mairie, les élus et les parents                                       |   | x |   | Participation aux conseils d'école, rencontre avec les associations de parents d'élèves, participation des associations sur diverses thématiques  |
|  | Développer les actions de mutualisation avec les diverses structures enfance jeunesse   | x |   |   | Des actions passerelles se développent au sein de la commune de st Lyphard, reste à développer avec des structures en dehors de la commune (la démarche enclenchée avec CTG y contribuera)  |
|  | Informier, former et prévenir chacun sur les risques encourus dans les domaines de la santé et de la sécurité                             |   |   | x | Des actions de prévention telles que permis vélo, premiers secours, dangers du net... ont lieu.<br>Il restera à développer la prévention dans le domaine de la santé, Le contrat local de santé pourra y contribuer                                       |



**Projet Éducatif De Territoire 2023-2026**  
Validé par la commission Enfance & Jeunesse et par le  
Conseil municipal de Saint-Lyphard.

